



DISCOURS DU MAIRE

Maskinongé, le 3 novembre 2008

Citoyennes, Citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous produire un rapport sur la situation financière de notre Municipalité.

SITUATION FINANCIÈRE

En 2007, les organismes municipaux ont dû se conformer à de nouvelles normes comptables qui apportaient des modifications importantes et de nouvelles présentations des états financiers. Le rapport financier est maintenant consolidé, c'est-à-dire, qu'il renferme des renseignements relatifs aux organismes contrôlés par la Municipalité (soit le Service des Loisirs de Maskinongé inc. et la Régie d'Aqueduc de Grand Pré). Le rapport financier consolidé de la Municipalité indique au 31 décembre 2007, des revenus de 1 944 471\$, des dépenses de fonctionnement, d'immobilisations et de remboursement de la dette à long terme pour un total de 1 900 821\$. Ayant affecté 120 000\$ de nos surplus accumulés, nous avons terminé l'année 2007 avec un surplus de 163 650\$. De plus, nous retrouvons des immobilisations consolidées au montant de 7 889 022\$ et une dette à long terme consolidée de 3 643 889\$. Une réserve financière a été créée au montant de 12 741\$ avec l'encaissement du surplus de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré. Un fonds de roulement de 100 000\$ a aussi été créé à même les fonds du surplus accumulé ce qui totalise ce dernier à 333 158\$, à la fin de 2007.

Bien que certains postes budgétaires aient été dépassés en 2008, nous prévoyons quand même terminer l'exercice avec un léger surplus.

Les états financiers 2007 ont été vérifiés par Deschesnes, Mailhot, CA. Ils seront vérifiés par la même firme pour l'année 2008.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2008

En 2008, la rémunération annuelle incluant l'allocation de dépenses pour le maire est de 10 456,08\$ et de 3 485,40\$ pour un conseiller.

De plus, en tant que maire et représentant de la Municipalité, je suis appelé à siéger au conseil de la MRC de Maskinongé (122\$ la séance, plus 100,50\$ par mois), au comité d'aménagement et d'urbanisme de la MRC (122\$ la séance) et au conseil de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré (70\$ la réunion). Ces montants sont payés par lesdits organismes.

OCTROI DE CONTRATS

Les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Je dépose donc la liste de tous nos contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ conclus en 2008 (ou les contrats de plus de 2 000\$ conclus avec le même contractant comportant une dépense totale qui excède 25 000\$). Cette liste peut être consultée au bureau municipal.

RÉALISATIONS 2008

Voirie

Une aide financière de 15 000\$ a été octroyée par monsieur Jean Damphousse, député de Maskinongé, pour l'amélioration du réseau routier municipal. Ce montant a contribué à réaliser des travaux d'asphaltage sur la route du Pied-de-la-Côte et la rue Saint-Joseph pour une dépense totale de 186 206\$.

Nouveau camion de voirie

La Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion de voirie pour le secteur urbain. Celui-ci, de marque Ford F350 2008 avec benne basculante, a été acquis au coût de 45 762\$ afin de remplacer le camion GMC 1976 qui avait amplement fait son temps.

Stabilisation des berges

Suite à la problématique d'érosion qui s'est produite en 2007 sur le rang de la Rivière Sud-Est, nous avons effectué, en février, les travaux de correction qui s'imposaient, le tout au coût de 34 938\$. Suite à la visite de certains membres du Conseil municipal au bureau de Québec de madame Julie Boulet, ministre des Transports, une subvention de 10 000\$ a été accordée pour ce dossier.

Lors de la crue des eaux du printemps 2008, un second problème d'érosion est survenu à Rivière Sud-Est. Celui-ci est situé à environ 110 mètres en amont des correctifs apportés en février. Ces travaux de l'hiver 2008 n'ont aucun lien avec cette seconde problématique. Des réparations sont donc à prévoir pour 2009.

Glissement de terrain

Le 10 septembre 2008, nous avons constaté un début de glissement de terrain sur le Rang de la Rivière Sud-Ouest à la hauteur des résidences 308, 310 et 310A. Le 1^{er} octobre dernier, le glissement s'est considérablement agrandi, soit allant jusqu'aux infrastructures du rang de la Rivière Sud-Ouest, nous obligeant à fermer la route. Par les estimés préliminaires, nous constatons que le coût des travaux correctifs s'élèvera bien au-delà de 100 000\$. Nous avons déjà formulé une demande d'aide financière auprès du Ministère de la sécurité civile et du Ministère des Transports.

Programme d'accès à la propriété / Développement résidentiel

En partenariat avec la Caisse populaire de Maskinongé, nous avons mis en place un programme d'accès à la propriété très alléchant pour la construction des nouvelles résidences principales.

Cette promotion a contribué à favoriser le développement résidentiel à travers toute la Municipalité. Depuis le début de l'année 2008, nous avons eu 16 nouvelles constructions résidentielles ou constructions majeures, ainsi qu'une construction d'un édifice à 4 logements et présentement en cours, un édifice à 12 logements.

Travaux Phase I dans le Parc résidentiel

Les travaux de la Phase I dans le Parc résidentiel (secteur des rues Deschênes et des Bâtisseurs) sont pratiquement terminés. Ces travaux consistaient, entre autres, à construire les infrastructures de la nouvelle rue, soit la rue des Cerisiers, à prolonger les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire afin de desservir les terrains de cette nouvelle rue ainsi que de construire un réseau d'égout pluvial pour le secteur au complet. L'arpentage de 19 terrains pour des constructions résidentielles et 4 terrains pour des édifices à logements a été réalisé par monsieur Laurier Isabelle, arpenteur-géomètre. Pour 2008, le coût des travaux, incluant l'arpentage, s'élève à 370 112\$. Quelques factures sont encore à prévoir.

D'un autre côté, la vente de terrains est supérieure à nos attentes pour cette année. Les 4 terrains pour la

construction d'édifices à logements et 2 terrains résidentiels sont déjà vendus. Ces ventes représentent 190 140\$. Il reste donc 17 terrains à vendre pour des constructions résidentielles.

Service des loisirs

Le projet de nouveautés et d'améliorations à nos infrastructures du Service des loisirs a été présenté au programme du Pacte rural de la MRC de Maskinongé. Une aide financière de 37 868\$ nous a été accordée par ce programme. Je vous rappelle que ce projet consiste, entre autres, à l'aménagement d'un parc de planches à roulettes, de nouveaux terrains de pétanque, d'une aire de jeux 5 à 12 ans, d'une nouvelle patinoire, de l'installation de paniers de basketball, etc. Nous attendons maintenant la réponse à notre demande d'aide financière du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de réaliser notre projet.

Urbanisme

Le Conseil municipal a donné mandat à monsieur Richard Brunet, urbaniste, pour finaliser la mise à jour de nos règlements d'urbanisme afin de les adopter dès que possible. Nous attendons l'adoption du plan de gestion du littoral, par la MRC de Maskinongé. Selon les dernières informations, le processus d'adoption dudit plan devra bientôt être complété. Alors, nous pourrons enfin adopter nos nouveaux règlements d'urbanisme, vers le début de 2009.

Cueillette des ordures et des matières recyclables

En 2008, la Municipalité continue son virage écologique en instaurant la récupération des piles d'usage domestique.

L'environnement j'y crois, j'agis...votre participation est importante et peut faire la différence!

Subventions

Chaque année, nous nous faisons un devoir de soutenir notre milieu. Cette année, les subventions suivantes ont été remises : au Centre Communautaire (5 000\$), au Club Optimiste (204\$), à l'accueil des nouveaux arrivants propriétaires (687\$) et à l'accueil des nouveaux bébés (300\$). Ces montants viennent s'ajouter aux sommes versées à la Bibliothèque (un peu plus de 20 000\$) et au Service des Loisirs (43 282\$).

ORIENTATIONS 2009

Voirie

L'importance d'investir sur nos routes à chaque année demeure toujours une priorité. En 2009, des travaux d'asphaltage à divers endroits dans la municipalité seront prévus. Nous analyserons bien attentivement les argents de la taxe d'accise qui resteront suite aux travaux d'aqueduc d'une partie du boulevard Est, puisqu'il s'agit de la dernière année pour finaliser nos travaux avec ces argents.

Glissement de terrain

Nous mettrons tous nos efforts pour obtenir des subventions afin d'être en mesure d'effectuer les travaux nécessaires à la réparation de l'important glissement de terrain sur le rang de la Rivière Sud-Ouest.

Stabilisation des berges

Afin de résoudre une seconde problématique d'érosion sur le rang de la Rivière Sud-Est, la Municipalité effectuera des travaux de stabilisation des berges à cet endroit spécifique.

Encore une fois, nous travaillerons en collaboration avec nos députés pour obtenir des subventions afin de pouvoir réaliser l'ensemble des travaux.

Travaux d'aqueduc – Boulevard Est

Dans le cadre de l'entente sur le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, la Municipalité affectera une partie de ces argents dans des travaux de renouvellement d'aqueduc sur une partie du boulevard Est.

Internet haute vitesse

Suite à l'injection de nouvelles sommes d'argent par le Gouvernement du Québec dans le programme *Communautés rurales branchées*, le Conseil municipal ne ménagera aucun effort afin de réaliser un projet pour desservir l'Internet haute vitesse à tous nos citoyens.

Bâtisse municipale

Puisque nous devons réparer un mur extérieur et imperméabiliser l'édifice municipal du 154 boulevard Ouest, nous avons décidé de profiter de cette occasion pour changer la couleur extérieure du bureau administratif de la Municipalité et d'en rajeunir un peu son image.

Année d'élections

Nous arrivons tous à notre fin de mandat en tant que maire et conseillers municipaux. Comme la dernière fois, toutes les municipalités du Québec seront en élection à l'automne 2009.

Taxation 2009

Avec l'augmentation de la richesse foncière de la Municipalité due au nouveau rôle foncier de 2008 et à plusieurs nouvelles constructions, le Conseil municipal mettra tout en œuvre pour essayer de maintenir le même taux de taxation, tout en maintenant les meilleurs services pour la population.

CONCLUSION

En cette dernière année de mandat, j'aimerais principalement remercier tous les employés municipaux qui ont su participer activement à la réalisation de nos projets au cours des 3 dernières années. C'est grâce à eux si nous sommes en mesure d'avoir un suivi rigoureux dans l'exécution des différents travaux.

Par contre, notre mandat n'est pas encore terminé, il nous reste une grosse année. Il est toujours temps de prendre part activement à la vie de votre Municipalité en assistant aux séances du Conseil municipal chaque premier lundi du mois à 20h00 au Centre Communautaire et pour ceux qui désirent s'impliquer dans différents organismes, il y a toujours des places de disponibles.

Je m'en voudrais de ne pas remercier également les membres du Conseil municipal pour leur implication et leur excellente coopération tout au long de l'année.

Soyez assurés qu'en collaboration avec les membres du Conseil et les employés, je travaille quotidiennement au mieux-être de toute la population de Maskinongé, tant au niveau des services, qu'au niveau social ou économique.

Michel Clément, maire

